BULLETIN D'INFORMATION

Délégation Conakry Avril 2014

VENIR EN AIDE AUX VICTIMES DE VIOLENCES

ÉDITORIAL

Protéger et porter assistance aux personnes victimes de situations de violence est au cœur du mandat du Comité international de la Croix-Rouge (CICR).

En Guinée, le CICR s'efforce notamment d'assurer que les communautés affectées par des troubles internes aient accès aux secours d'urgence et à l'assistance médicale. Pour effectuer cette mission humanitaire le CICR peut compter sur son partenaire, la Croix-Rouge Guinéenne (CRG).

En effet, depuis 2001, le CICR coopère avec la CRG afin de répondre de manière concertée, efficace et rapide aux besoins humanitaires des personnes victimes des situations de violence interne. Actuellement, le CICR poursuit son soutien au renforcement de la capacité de la CRG à répondre aux urgences. Ainsi, en 2013, 590 victimes des violences sociopolitiques et intercommunautaires en Guinée ont pu être secourues ou assistées par les volontaires de la CRG avec le soutien du CICR.

Le travail du personnel médical des hôpitaux est aussi essentiel pour sauver des vies en cas d'urgence. Dans cette perspective, en collaboration avec les responsables des hôpitaux et la CRG, le CICR a mis en place un programme de soutien aux hôpitaux pour améliorer la prise en charge médicale d'urgence en cas d'afflux massif de blessés. Ainsi, le CICR a formé le personnel médical, notamment en chirurgie de guerre.

Il a également dispensé des conseils techniques dans la gestion des urgences et a effectué des donations de matériel médical. Grâce à ce soutien, les principaux hôpitaux de Conakry et N'Zérékoré ont pu gérer efficacement l'afflux des blessés pendant les dernières situations de violence.

En 2014, le CICR continuera sa collaboration étroite avec la CRG, renforçant ainsi les capacités du Mouvement de la Croix-Rouge et du Croissant Rouge (le plus grand réseau humanitaire du monde) à répondre de manière rapide et efficace aux besoins humanitaires d'urgence de la population guinéenne.

Serge Zogg
Chef Adjoint de la Délégation
du CICR en Guinée

CICR

UNE ANNÉE DIFFICILE EN GUINÉE

L'année 2013 a malheureusement été marquée par différentes situations de violences en Guinée. Le pays a connu une série de manifestations et de troubles internes, ainsi que des affrontements intercommunautaires qui ont eu des conséquences lourdes pour la population (pertes en vie humaine, blessés et dégâts matériels importants).

Afin de venir en aide aux victimes, le CICR a développé avec la Croix-Rouge guinéenne (CRG) un plan de secours d'urgence qui a facilité le déploiement des volontaires secouristes dans les quartiers touchés par ces incidents. Le CICR a également soutenu la CRG en moyens logistiques pour l'évacuation rapide des blessés. Les secouristes de la CRG ont ainsi été en mesure d'apporter leur assistance aux personnes affectées par les situations de violences à Conakry, Nzérékoré et Kankan avec promptitude et efficacité. Ils ont prodigué les premiers soins aux blessés légers, évacué les cas graves vers les structures hospitalières et déposé les dépouilles mortelles dans les morgues.

Parallèlement, le CICR a poursuivi les visites aux personnes détenues en lien avec ces évènements afin de leur permettre de rétablir le contact avec leurs familles et de s'assurer qu'elles sont traitées conformément aux lois guinéennes et aux normes internationales en la matière. Le CICR a également organisé des séances de formations à l'attention de la Police et de la Gendarmerie sur les règles et principes à respecter pendant les opérations de maintien de l'ordre. Le CICR veille aussi au respect des droits et de la dignité des personnes dans les zones affectées par la violence, en entretenant un dialogue avec les autorités sur le comportement des forces de sécurité et l'usage de la force dans la conduite des opérations de maintien de l'ordre.

N'ZÉRÉKORÉ : LAISSER PASSER LA CROIX-ROUGE

Alyona Synenko/CICR

Les affrontements intercommunautaires, qui ont éclaté à N'zérékoré à la mi-juillet 2013, ont provoqué de nombreuses pertes en vie humaine, des blessés, ainsi que le déplacement temporaire de milliers de familles. Les dégâts matériels ont été considérables : destruction d'habitations, de commerces, de véhicules, de lieux de culte, de stocks alimentaires, etc.

Pendant plusieurs jours, des volontaires de la Croix-Rouge guinéenne et des membres du CICR ont sillonné la ville pour évacuer les blessés vers l'hôpital et transporter les corps vers la morgue.

Du matériel médical d'urgence a été immédiatement donné à l'hôpital régional par le CICR. L'hôpital bénéficiait, depuis 2007, d'un soutien du CICR en formation chirurgicale et son personnel avait été formé à la prise en charge de blessés en cas d'afflux massif.

Pendant les affrontements intercommunautaires à Nzérékoré, le CICR a été la seule organisation humanitaire sur le terrain à pouvoir venir au secours des victimes.

Par ailleurs, le CICR a visité les personnes arrêtées en relation avec les affrontements. Quelques mois plus tard, des habitants de la ville se rappellent de ces évènements tragiques…

« J'étais à la maison avec mes enfants. On entendait des cris, des coups de feu… On voyait les gens s'affoler et courir partout. Dans la panique, mon cousin a perdu son jeune frère de onze ans. Tout le monde disait qu'il y avait des problèmes en ville. Plus tard, l'enfant a été retrouvé par la Croix-Rouge qui a tout de suite passé un communiqué à la radio pour rechercher sa famille. » **Séni, Boutiquière**

Alyona Synenko/CICR

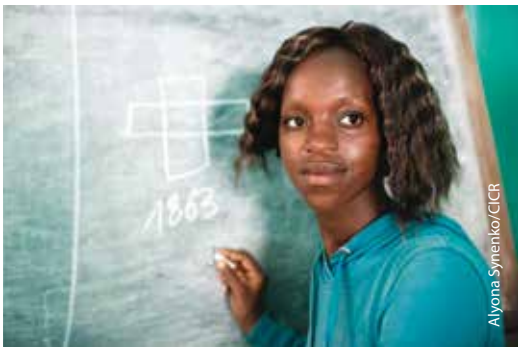

« C'était la première fois que je vivais une situation pareille. J'avais peur et je savais que le dossard ne protégeait pas contre les balles. J'étais la seule femme dans notre équipe et quelques fois j'ai entendu les gens dire : « cette fille est courageuse ». C'est douloureux de vivre des situations de violence. Mais, le fait de l'avoir surmonté et continué à porter secours m'a beaucoup encouragé et donné confiance en moi en tant que volontaire de la Croix-Rouge. » **Christine, Volontaire de la Croix-Rouge guinéenne**

« En venant au bureau le matin, j'ai vu des personnes armées de bâtons et de machettes. J'ai tout de suite compris qu'il y avait des troubles dans la ville. Un conflit ethnique fait toujours très peur, mais je devais travailler et en même temps, soutenir moralement ma famille restée à la maison. Pendant quatre jours, le téléphone n'arrêtait pas de sonner au bureau. Les gens appelaient même sur mon numéro personnel. Lorsque tous nos voisins étaient en train de partir, je circulais dans des quartiers les plus affectés par la violence avec les volontaires de la Croix-Rouge afin de secourir les blessés. » **Portos, Employé au CICR**

« Les gens couraient partout et il y avait des corps qui gisaient sur la route. Quand nous avons vu un véhicule de la Croix-Rouge, nous lui avons fait signe qu'il y avait un blessé. Les volontaires l'ont pris à bord du véhicule et l'ont amené à l'hôpital. Personne d'autre n'avait osé le faire parce que le risque était grand, compte tenu des nombreux barrages érigés dans la ville. Cependant, on laissait passer la Croix-Rouge. Les gens savaient qu'elle venait au secours des blessés sans distinction de communauté. » **Mohamed, Serveur dans un café**

« Les violences ont éclaté pendant la période des congés à l'hôpital. Alors j'ai dû m'occuper du bloc opératoire avec un groupe d'étudiants. Malgré le manque de moyens, nous avons essayé de suivre le plan d'urgence répété lors des séances de formation organisées par le CICR. J'ai été à pieds d'œuvre pendant trois jours sans rentrer chez moi. On faisait tout ce qu'on pouvait. Disposer du plan d'urgence et être formé par le CICR en chirurgie de guerre nous a beaucoup servi. Mon seul souhait est de ne plus jamais devoir revivre de telles situations. »

Dr. Massomé Cherif, Chirurgien Chef, l'Hôpital régional de N'zérékoré

« Nous avons été émus par les événements, mais il fallait venir en aide aux blessés. Quand nous sommes allés secourir les victimes d'affrontements dans les quartiers, de nombreuses personnes nous ont approché : « Mon frère a disparu depuis hier », « Il y a un blessé par-là », « Soyez prudents » nous disaient-ils. On pouvait sentir qu'ils avaient confiance en la Croix-Rouge. »

Mathurin, Membre de la Croix-Rouge guinéenne depuis 2003

ÊTRE PRÉPARÉ AUX URGENCES

Alyona Synenko/CICR

En 2006-2007, la Guinée a connu une série de manifestations populaires, souvent accompagnées de violences qui ont causé des centaines de morts et de blessés. A l'époque, la capacité des hôpitaux de Conakry était largement dépassée par l'afflux massif de victimes, entrainant un taux de mortalité hospitalière élevé.

Face à cette situation, le CICR a initié un programme de soutien destiné aux sept principaux hôpitaux du pays, dans le but de renforcer leurs capacités de prise en charge des blessés en période de crise. Le programme qui a duré six ans, comprenait plusieurs volets : formations en chirurgie de guerre, soutien en matériel et en équipement ainsi que des réhabilitations d'infrastructures.

Le volet formation a permis aux médecins et infirmiers des hôpitaux soutenus de mieux s'organiser afin de soigner convenablement les blessures dues aux violences. En six ans, la quasi-totalité des chirurgiens ont été ainsi formés dans le traitement des blessures causées par les armes (la chirurgie de guerre).

« Avec le CICR, nous avons appris des principes et des techniques, qui nous ont permis de sauver des vies » témoigne le Capitaine Cissé du centre médico-chirurgical des armées.

« Avec le CICR, nous avons appris des principes et des techniques, qui nous ont permis de sauver des vies »

Chaque hôpital de référence a également élaboré son plan d'urgence avec l'appui technique du CICR. Ce plan réserve un rôle important à la Croix-Rouge Guinéenne qui doit évacuer, en cas de crise, les blessés vers l'hôpital de référence. Des exercices de simulation ont été organisés à maintes reprises pour permettre aux médecins et aux volontaires de la CRG d'être préparés et de se familiariser avec les différentes phases d'exécution du plan d'urgence.

« Nous travaillons dans des conditions difficiles, mais avec un plan, nous pouvons mieux anticiper les urgences, répartir les tâches et prioriser les cas selon leur gravité » explique le Dr. Fanta Oulare du service des urgences de l'hôpital Donka.

Aujourd'hui, ces efforts ont porté des fruits. En effet, le taux de mortalité hospitalière, lors des afflux massifs de blessés à l'hôpital national Donka, a diminué considérablement, passant de près de 8% en 2007 à 1% en 2014. À la fin du programme, en décembre 2013, des médecins référents chargés d'assurer la formation continue de leurs collègues et de pérenniser les acquis du projet ont suivi la formation de chirurgie de guerre proposée par le CICR.

LA CAMPAGNE CONTRE LES ABUS DE L'EMBLÈME DE LA CROIX- ROUGE EN 3 QUESTIONS

L'emblème de la Croix-Rouge sert à identifier le personnel, les volontaires et les biens appartenant au Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge. En temps de conflit armé, il est également utilisé pour la protection des structures sanitaires et des services de santé des armées. L'emblème de la Croix-Rouge est protégé par le droit international humanitaire et par la loi guinéenne.

En Guinée, le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) et la Croix-Rouge Guinéenne (CRG) travaillent conjointement à la promotion du respect de l'emblème Croix-Rouge, afin de s'assurer un accès plus aisé, rapide et sûr aux victimes de violences. En décembre 2013, la CRG, en collaboration avec le CICR et le Ministère de la Santé, a effectué une campagne de sensibilisation contre l'abus de l'emblème Croix-Rouge. La campagne a été précédée par une réunion du comité interministériel chargé de la protection de l'emblème de la Croix-Rouge.

Benjamin Goumou, le chef du département de la communication de la CRG répond à nos questions sur cette campagne.

1. EN QUOI CONSISTE CETTE CAMPAGNE ET QUEL EST SON OBJECTIF ?

La campagne consiste à sensibiliser les utilisateurs non autorisés, tels que les cabinets médicaux, les infirmeries, les pharmacies, les praticiens de la médecine traditionnelle, afin qu'ils acceptent d'utiliser des signes appropriés à la place de l'emblème de la Croix-Rouge. Il s'agit donc de leur expliquer, l'usage et la signification de l'emblème et de leur proposer de le remplacer par un autre signe.

2. POURQUOI LE RESPECT DE L'EMBLÈME DE LA CROIX-ROUGE EST-IL AUSSI IMPORTANT ?

Pendant les situations de violence, la Croix-Rouge a pour mission de secourir les victimes sans aucune discrimination. Ainsi, en cas de troubles, de manifestations ou d'affrontements intercommunautaires, les volontaires se rendent sur le terrain pour apporter les premiers secours, évacuer les blessés vers les hôpitaux et déposer les corps dans les morgues.

En guise de protection, ils ne disposent que de l'emblème de la Croix-Rouge sur fond blanc imprimé sur leurs dossards. Lorsque l'emblème de la Croix-Rouge et sa mission sont connus et acceptés par tous, les volontaires peuvent circuler aisément pour être là où la population a besoin de leur aide sans risquer d'être attaqués par l'une ou l'autre partie en conflit.

On comprendra alors que quand plusieurs acteurs non autorisés utilisent cet emblème, cela crée une confusion qui pourrait entraver la mission humanitaire de la Croix-Rouge.

3. QUELLE SERA LA PORTÉE DE CETTE CAMPAGNE ?

On espère que cette campagne va aboutir à la connaissance de la Croix-Rouge, de son emblème et de sa mission. Cela permettra ainsi aux volontaires de la CRG de venir en aide au plus grand nombre de personnes qui en ont besoin.

Alyona Synenko/CICR

LA CAMPAGNE CONTRE L'ABUS DE L'EMBLÈME DE LA CROIX-ROUGE EN IMAGES

1. Le jour de la campagne, les volontaires sont mobilisés et briefés une dernière fois par le chef du département communication de la Croix-Rouge Guinéenne.

2. En petits groupes, ils se rendent dans les infirmeries, centres de santé, pharmacies et auprès des autres utilisateurs non autorisés de l'emblème de la Croix-Rouge.

3. Ils rencontrent les responsables des structures auxquelles, ils expliquent le sens de l'usage de l'emblème de la Croix-Rouge.

4. Ils leurs proposent de remplacer l'emblème de la Croix-Rouge par le signe approprié à leurs services.

5. Après l'accord des responsables des structures sanitaires, les volontaires passent un coup de pinceau sur les signes utilisés de façon abusive.

6. Les signes abusifs sont remplacés par les signes appropriés aux services de ces différentes structures sanitaires.

Comité international de la Croix-Rouge
Route du Niger, Coléah Lansébundji
Commune de Matam, BP 3204 Conakry
République de Guinée
T + 224 628 / 631 35 13 61
T + 224 628 / 631 40 80 53
E-mail : coa_conakry@icrc.org www.cicr.org
© CICR, avril 2014

Photo de couverture : Alyona Synenko/CICR

Sous-Délégation de N'zérékoré
Quartier Ossud,
Commune de N'zérékoré
T + 224 664 374 285
E-mail : nze_nzerekore@icrc.org

2011 0055/001 04 2014 1000